

Communiqué de presse

Le projet de création d'une unité pour malades difficiles en Hauts-de-France est lancé.

Une unité pour malades difficiles (UMD) ouvrira en Hauts-de-France afin de renforcer la prise en charge sécurisée des patients qui font l'objet de soins sans consentement.

Les UMD accueillent des patients relevant de soins psychiatriques sans consentement sous la forme d'une hospitalisation complète et dont l'état de santé requiert la mise en œuvre, sur proposition médicale et dans un but thérapeutique, de protocoles de soins intensifs et de mesures de sécurité particulières. Il en existe actuellement 10 en France pour un total de 640 places. Aujourd'hui, une vingtaine de patients de la région sont hospitalisés dans les différentes UMD en France.

L'agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France en lien étroit avec les préfets de département souhaite que la région se dote d'un tel équipement afin d'améliorer la qualité des soins, la sécurité publique ainsi que les conditions de travail des professionnels.

Le CHU de Lille assurera le portage de cet équipement avec la conception d'un projet médical et immobilier en collaboration avec l'ensemble des établissements de la région Hauts-de-France ayant une activité de psychiatrie et qui à terme pourront orienter leurs patients vers l'UMD.

Le lieu d'implantation envisagé est le site de Bailleul de l'établissement spécialisé en santé mentale (EPSM) des Flandres.

La date d'ouverture prévisionnelle de l'UMD est fixée aujourd'hui à 2027.

Contacts presse

ARS HDF : Thomas Lhuillery / 03 62 72 86 27 / thomas.lhuillery@ars.sante.fr

CHU de Lille : Audrey Stanek / 06 74 44 23 17 / audrey.stanek@chu-lille.fr

EPSM des Flandres : Ludivine Lefebvre / 06 23 32 19 05 / Ludivine.Lefebvre@ghtpsy-npdc.fr